

Tour du Québec Oasis

(saison 2010-11)



Calendrier des tournois officiels FQE du Tour du Québec 2010-11 : 11 tournois

1. Championnat ouvert de Montréal (Club Ahuntsic) 10-11-12 septembre 2010
2. Championnat ouvert de la Montmagny 2011 (Club de Montmagny) 5-6-7 novembre 2010
3. Tournoi du Père-Noël (Jeu Royal) 26-30 décembre 2010 à Montréal
4. Championnat par classe du Québec (FQE) 21-22-23 janvier 2011 à Montréal
5. Tournoi Oasis (FQE) 25-26-27 février 2011 à Montréal
6. Championnat ouvert de la Mauricie (FQE) 18-19-20 mars 2011 à Trois-Rivières
7. Championnat ouvert du Saguenay (Club de Saguenay) 15-16-17 avril 2011 à Saguenay
8. Championnat ouvert de Rimouski (Club de Rimouski) 20-21-22 mai 2011
9. Tournoi open de Sherbrooke (Club de Sherbrooke) 27-28-29 mai 2011
10. Tournoi d'échecs de la Saint-Jean (Club de Ste-Foy) 24-25-26 juin 2011 à Québec
11. Championnat ouvert du Québec (FQE) 23-30 juillet 2011 à Montréal

BOURSE 3 500\$ + (PRIX EN ARGENT OU MATÉRIELS SEULEMENT)

	Maître 2200 +	Expert 2000-2199	A 1800-1999	B 1600-1799	C 1400-1599	D 0-1399
1^{ER}	600	400	300	250	200	Jeu
2^E	400	250	200	150	100	Livre
3^E	200	150	100	65	35	Membership
TOTAL	1200	800	600	465	335	Dons (valeur : 100\$)

Les six meilleurs scores de chaque joueur composent le résultat global. Les points gagnés sont pondérés selon la section jouée.

Tour du Québec Oasis

(saison 2010-11)



PONDÉRATION

	1 point Victoire	½ point Nulle	0 point Défaite
Section 1 (section ouverte)	1,16	0,58	0
Section 2	1,00	0,50	0
Section 3	0,86	0,43	0
Section 4	0,74	0,37	0
Section 5	0,62	0,31	0
Section 6 (sans cote ou débutant)	0,50	0,25	0

Note : Chaque tournoi contient 5 rondes, sauf le COQ.

Les joueurs peuvent jouer dans la section de leur choix si leur cote le permet. Si un tournoi ne contient que trois sections, ces sections seront considérées comme 1, 2 et 3. La section 1 est obligatoirement ouverte à tous. Pour avoir droit à la bourse finale, un joueur doit être membre en règle de la FQE. Les prix seront remis avant le début du Tour du Québec suivant. Le bris d'égalité favorise le joueur ayant joué le plus de tournois. Si l'égalité persiste, un match de deux parties à cadence semi-rapide est prévu.

OBLIGATIONS DES ORGANISATEURS

- L'organisateur de chaque tournoi doit verser un montant à la FQE pour faire partie du Tour du Québec Oasis. Pour le Tour du Québec Oasis 2010-2011, le montant est fixé à 0\$.
- L'organisateur de chaque tournoi doit afficher la bannière du commanditaire principal du Tour du Québec bien en évidence et doit utiliser les échiquiers portant le logo du commanditaire principal.
- Les organisateurs doivent fournir à la FQE leur demande pour faire partie du Tour du Québec au plus tard le 1^{er} juin 2010. La demande doit inclure les dates du tournoi. Les dossiers complets auront préséance pour le choix des dates.
- Les organisateurs doivent annoncer tous les détails de leur tournoi au minimum 3 mois à l'avance et idéalement 6 mois avant leur tournoi.
- Les organisateurs doivent réserver une page de publicité dans la revue Échec+ au tarif en vigueur.
- Les organisateurs doivent soumettre le rapport de tournoi ainsi que les résultats du tournoi à la FQE dans un délai maximum de 10 jours.

OBLIGATIONS DE LA FQE

- La FQE fournit les échiquiers portant le logo du commanditaire en nombre suffisant à l'organisateur du tournoi.
- La FQE doit fournir la bannière du commanditaire principal à l'organisateur.
- La FQE gère les résultats du Tour du Québec.
- La FQE décerne les prix reliés au Tour du Québec.
- La FQE coordonne le Tour du Québec.
- La FQE dicte les règles pour le déroulement du Tour du Québec.

Information : Fédération québécoise des échecs 514-252-3034

Internet : www.fqechecs.qc.ca

Tour du Québec Oasis

(saison 2010-11)



CONDITIONS D'INSCRIPTION AU TOUR DU QUÉBEC

- Le Tour du Québec compte un maximum de 12 tournois par année.
- Le tournoi doit obligatoirement être coté FQE et être accessible à tous les joueurs de tous les niveaux.
- Le tournoi doit être organisé par un organisme affilié à la FQE
- Les dates du tournoi ne doivent en aucun cas être en conflit avec un autre tournoi du Tour du Québec ou avec un Championnat de la FQE. Idéalement, il est préférable de laisser 2 semaines entre 2 tournois du Tour du Québec.
- À l'exception du COQ, les tournois du Tour du Québec doivent avoir 5 rondes et un minimum de 3 sections dont la section la plus élevée qui doit être ouverte à tous.
- Les règles officielles de la FQE telles que présentées dans le livre « Règles officielles des échecs » édition en vigueur, doivent avoir cours.
- Le tournoi doit être arbitré par un arbitre certifié et reconnu par la FQE.
- La cadence de jeu pour toutes les rondes doit respecter l'une des deux formules suivantes :

<i>Cadence incrémentée</i>	<i>Cadence équivalente</i>
40 coups en 100 minutes + 20 minutes mat + 30 secondes d'incrémentatation par coup	40 coups en 2 heures + 30 minutes mat
40 coups en 100 minutes + 50 minutes mat + 30 secondes d'incrémentatation par coup	40 coups en 2 heures + 1 heure mat

Note : toute autre cadence doit être approuvée par la FQE lors de la demande d'inscription présentée au plus tard le 1^{er} juin.

- L'organisateur doit remplir le formulaire d'inscription et le faire parvenir à la FQE accompagné du montant de la cotisation en vigueur au plus tard le 1^{er} juin de chaque année.

La FQE se réserve le droit de refuser l'inscription d'un tournoi au Tour du Québec si l'organisateur et/ou le tournoi ne rencontrent pas les conditions spécifiées par la FQE dans le présent document. Le nombre de tournois pouvant faire partie du Tour du Québec étant limité, la FQE se réserve le droit de sélectionner les tournois en fonction de la représentation régionale et de la qualité des projets soumis.

Tour du Québec Oasis

(saison 2010-11)



ANNEXE : EXIGENCES POUR LES ARBITRES DES CHAMPIONNATS DE LA FQE ET DES TOURNOIS DU TOUR DU QUÉBEC

Tous les arbitres officiant lors des championnats de la FQE et lors des tournois du Tour du Québec doivent respecter les exigences suivantes :

- être un arbitre accrédité par la FQE (arbitre de niveau local ou supérieur)
- être membre de la FQE
- posséder et amener au tournoi la plus récente version des règles officielles publiées par la FQE
- utiliser un logiciel d'appariement approuvé par la FQE
- posséder une version légale du logiciel d'appariement
- utiliser la version stable la plus récente du logiciel d'appariement
- configurer le logiciel d'appariements pour que celui-ci fasse les appariements conformément aux règles officielles publiées par la FQE
- s'abstenir de commenter son travail d'arbitre lors de tournois de la FQE sur les forums de discussion et sur Internet en général